

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

QUE VOTRE RÈGNE ARRIVE

L'ETUDIANT

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

F. A. BAILLAIRGÉ, P^{TR}E

PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR

ABONNEMENT : \$1.00 par année. (Pour la jeunesse, les instituteurs et les institutrices, \$0.50).
 les abonnements datent du 1er janvier. On est prié d'adresser toutes les communications concernant la rédaction et l'administration de *L'Etudiant* à F. A. BAILLAIRGÉ, P^{TR}e, au Collège Joliette, à Joliette, P. Q. Canada.

SOMMAIRE

Varia	<i>F. A. B.</i>
Çà et là (histoire contemporaine)	<i>F. A. B.</i>
Mgr Freppel (étude littéraire)	<i>Charles B.</i>
Virgule (ponctuation)	<i>B. Sulte</i>
Requiescant in pace	
De la culture de la mémoire chez les enfants (pédagogie)	<i>R. P. Drummond</i>
Réfutation d'un nouveau système (cosmogonie)	<i>O. M. I.</i>
Ne tutoyez pas vos parents (savoir-vivre)	<i>Mentor</i>
Observations sur 2 propositions d'Euclide (mathématiques)	<i>Chs Baillaigé</i>
Collegiana nova	<i>F. A. B.</i>
Joliettensia	" " "
Publications reçues	" " "
M. Vacherot et l'abbé Elie Blanc (philosophie)	" " "
Chroniques canadiennes (bibliographie)	<i>H. Charland</i>
L'hon. J. A. Chapleau : biographie, discours (bibliog.)	" "
Nouveau manuel de chants liturgiques (bibliog.)	<i>F. A. B.</i>
Accompagnement du nouveau manuel (bibliog.)	" " "
Un nouveau traité d'hygiène (bibliog.)	" " "
Solution du problème de la page 91	<i>Panet</i>

V A R I A

L'Étudiant renaît à la vie après avoir pris de nouvelles forces pendant les vacances.

On remarquera dans ce numéro le travail de notre correspondant français sur Mgr Freppel.

Les abonnés qui aiment à régler avant le mois de décembre sont toujours les bienvenus. C'est une grande prudence du reste de ne pas attendre la dernière heure pour se défaire des petites dettes.

Les amis de l'instruction et de l'éducation sont priés de faire connaître *L'Étudiant* et de le recommander. Ce n'est pas seulement une marque de sagesse mais encore un acte de zèle, que de recommander une chose que l'on croit propre à faire quelque bien.

Des récompenses considérables sont offertes à ceux qui nous procurent de nouveaux abonnés au *Couvent*. Voir le *Couvent* No de septembre.

Le rédacteur de *L'Étudiant* reçoit avec reconnaissance toutes les petites commandes (impressions diverses) que l'on veut bien lui envoyer. Les pratiques sont bien servies et à bon marché. Lorsque les revenus couvrent à peu près les dépenses, il est à propos de tirer profit de tout.

Beaucoup de personnes pourraient annoncer avec avantage et à bon compte dans *L'Étudiant* et dans le *Couvent*.

Les correspondants sont priés d'envoyer du neuf un peu et des choses utiles à la jeunesse studieuse.

L'article de *Kaoul de Tilly* paraîtra dans le No d'octobre. Quelque chose dans le genre de ce qu'il publie dans *L'Étendard* aurait été bien à sa place dans *L'Étudiant*.

Les amis et les abonnés de *L'Étudiant* et du *Couvent* sont priés d'envoyer des annonces. Ces journaux sont pour une foule de choses une excellente voie d'annonce.

Le rédacteur de "*L'Étudiant*" recevrait avec plaisir les annuaires des diverses institutions.

La traduction de N. Delisle paraîtra la prochaine fois.

F. A. B.

HISTOIRE CONTEMPORAINE

C A E T L A

"L'affaire Boulanger, après avoir subi diverses phases, constitue bel et bien la plus formidable crise que la République Française ait jamais traversée."

Paul de Cassagnac.

Départ de quatre missionnaires pour la desserte de la première communauté catholique du Congo belge (Afrique).

L'Allemagne agrandit son territoire en Afrique.

Le cardinal Lavigerie, archevêque d'Alger et de Carthage, vient d'organiser à Bruxelles une société pour la destruction de l'esclavage en Afrique.

Mort de M. Vissering, économiste hollandais distingué; libre-échangiste, ami de Bright et de Cobden; homme très religieux.

En Europe il y a beaucoup d'indices d'une guerre prochaine. Les voyages diplomatiques, en attendant, se multiplient.

"Le mouvement royaliste s'accroît en France. — *Bien Public*."

L'Osservatore romano, de Rome, dit ce qui suit relativement au départ du Pape.

"Le Pape restera à Rome tant que les intérêts de l'Eglise exigeront qu'il y reste. Qu'il y soit mal à l'aise, qu'il y soit insulté, que sa sécurité personnelle soit menacée, il restera tant qu'il le croira nécessaire, sans céder à la persécution et sans avoir peur des menaces. L'histoire compte beaucoup de Papes martyrs. Ils auraient pu éviter la mort par la fuite, et, s'ils sont restés, ce n'est pas qu'ils fussent bien."

"Le Pape n'abandonnera pas Rome, mais l'avenir est inconnu; nul ne peut dire aujourd'hui ce que sera demain. Mais malheur à Rome, malheur à l'Italie, le jour où le Pape chercherait ailleurs un asile!"

Après la dernière session, dans laquelle fut réglée la question des biens des Jésuites, l'hon. M. Mercier, premier ministre de la province de Québec a été nommé par Léon XIII grand croix de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand.

La dette nette du Canada était au commencement de juillet de \$227,242,000.

Le Canada et les Etats-Unis sont toujours en délicatesse à propos des pêcheries. La proximité des élections aux Etats-Unis empêche de voir cette affaire sous son véritable jour.

M. Rameau, auteur de *La France aux colonies et Une colonie féodale en Amérique* est au Canada.

Les démonstrations ouvrières doivent toujours être précédées ou suivies d'une démonstration religieuse: plusieurs commencent à l'oublier au Canada.

F. A. B.

Chronique littéraire

POUR L'ETUDIANT

MGR FREPPEL, EVEQUE D'ANGERS

I

Charles-Emile Freppel est né à Obernay, dans le département du Bas-Rhin, le 1er juillet 1827. Il fit de brillantes études au collège d'Obernay, puis au petit séminaire de Strasbourg. En 1844, il était professeur d'histoire, dans ce dernier établissement. En 1850, peu après avoir été ordonné prêtre, il fut appelé à Paris par Mgr Sibour et occupa pendant deux ans, à l'Ecole des Carmes, la chaire de théologie. Bientôt après, il entra dans la communauté des chapelains de Sainte-Geneviève ; il fit alors à la jeunesse des écoles une série de conférences religieuses, qui furent très suivies, et dont plusieurs ont été publiées plus tard sous ce titre : *Conférences sur la Divinité de Jésus-Christ*.

En 1856, il fut nommé à la chaire de théologie de la Sorbonne, chaire qu'il occupa jusqu'en 1870. C'est à cette époque que se placent ses belles études sur les Pères de l'Eglise et ses vigoureuses polémiques contre Renan : *les Pères apostoliques et leur époque* ; — *les Apologistes chrétiens au 2e siècle* ; — *St-Irénée et l'éloquence chrétienne dans les Gaules* ; — *Tertullien* ; — *St-Cyprien et l'Eglise d'Afrique* ; — *Clément d'Alexandrie* ; — *Examen critique de la vie de Jésus, de M. Renan* ; — *Examen critique des apôtres, du même auteur, etc.*

En même temps qu'il approfondissait

ainsi les origines ecclésiastiques et vengeait au besoin la foi contre d'imprudents détracteurs, il ne renfermait pas son zèle et son éloquence dans les murs de la Sorbonne ; chaque année, il prêchait quelque station d'avent ou de carême : à la Madeleine, à St-Roch, à Ste-Clotilde, à St-Germain l'Auxerrois, aux Tuileries où, durant le carême de 1862, il fit des conférences sur *la vie chrétienne*.

En 1869, il fut nommé ausculteur au concile œcuménique, et c'est à Rome, en 1870, qu'il fut promu au siège épiscopal d'Angers.

La guerre avec l'Allemagne éclatait. A peine arrivé dans son diocèse, il prescrivit des prières publiques, il organise les secours aux blessés et aux prisonniers, il installe des ambulances, il crée pour les ouvriers des fourneaux économiques.

Quand il apprend les douloureuses conditions de la paix, il écrit à l'empereur Guillaume une admirable lettre, toute vibrante de patriotisme, dans laquelle il proteste contre l'annexion et déclare que l'Alsace ne sera jamais Allemande.

En 1875, de concert avec les autres évêques de la région, il fonde l'Université catholique d'Angers ; à l'inauguration des diverses facultés de droit, des lettres, des sciences et de théologie, il prononce de remarquables discours, pro-

grammes d'études et lumineux exposé des principes qui régissent les diverses branches des connaissances humaines.

Lors des décrets du 29 mars 1879, il tient à honneur de se faire expulser avec les religieux et de protester en personne contre la violation du droit. Il allait pouvoir bientôt faire entendre ses éloquents protestations en face de la majorité républicaine.

Au mois de mai suivant, en effet, les électeurs de la 3e circonscription de Brest l'appelèrent à remplacer M. de Kerjégu à la chambre des Députés, et depuis il a toujours été réélu.

Il débuta à la tribune parlementaire par une interpellation adressée au ministre de l'intérieur sur l'expulsion des Jésuites.

Ce fut par des rires, des cris, des raileries, des interruptions incessantes que la gauche salua l'arrivée du grand orateur ; mais l'évêque d'Angers tint tête à l'orage ; aussi calme, aussi maître de lui devant cet auditoire hostile que devant les respectueux auditoires des cathédrales, il poursuivit méthodiquement son discours, disant tout ce qu'il voulait dire et s'imposant à ses adversaires de toute la supériorité de son talent.

“ Messieurs, dit-il en terminant, je suis Alsacien et je représente des Bretons ; c'est vous dire assez que, pour lasser ma patience, vous aurez à vaincre deux ténacités au lieu d'une ; c'est peut-être beaucoup. ”

Un député de la droite, M. de la Bassetière cria à la gauche : “ Vous l'avez compris, Messieurs, vous êtes touchés ! ” Ce mot traduisait l'attitude déconfite des

républicains. Ils avaient devant eux, ils le sentaient, un adversaire qui ne devait reculer devant aucune lutte et qu'ils ne pourraient lasser, comme il le leur promettait lui-même.

Pas une discussion importante, en effet, où Mgr Freppel n'ait, depuis lors, jeté le poids de son éloquence, qu'il s'agit de questions religieuses, comme le budget des cultes, la suppression des aumôniers dans les hôpitaux militaires, la laïcisation de l'église Sainte-Geneviève, la suppression des prières publiques, les droits des fabriques et des communautés religieuses, le serment judiciaire, l'expulsion des bénédictins de Solesmes, les secours aux missionnaires..., ou de questions politiques, comme la gratuité, l'obligation et la laïcité de l'enseignement, le recrutement de l'armée, et, parmi tant d'autres, ces questions coloniales, où il a préconisé le rôle traditionnel de la France, la protectrice des missions chrétiennes, la mère-patrie de la Louisiane et du Canada.

Dans ces discussions renouvelées chaque jour, s'il n'a pu que trop rarement sans doute détourner de leurs desseins les sectaires de la démocratie et de la libre-pensée, toujours du moins il a mis en lumière, en face du pays, le bien-fondé de ses revendications.

Mgr Freppel n'illustre pas moins la chaire chrétienne que la tribune parlementaire, et il continue en France la chaîne ininterrompue qui se déroule de Pie à Frayssinous et de Fléchier à Bosquet.

Nous l'avons vu déjà se délasser des fatigues du professorat par les fatigues

de la prédication ; à ses sermons et à ses conférences il faut joindre encore ses panégyriques et ses oraisons funèbres : deux panégyriques de Jeanne d'Arc, les oraisons funèbres de Mgr Morlot, de Mgr Fruchaud, de Lamoricière, de l'Amiral Courbet, le discours sur l'ordre monastique de St-Benoît et les œuvres de dom Guéranger, le discours à l'inauguration de la statue du pape Urbain II, des discours sur la question ouvrière, et vingt autres.

II

Ce qui frappe surtout dans la parole de Mgr Freppel, c'est la raison, la méthode et la clarté.

L'éloquence, chez lui, naît de la chaleur de la conviction.

Une science très étendue, servie par une mémoire merveilleuse et une grande facilité d'assimilation, lui permet d'aborder avec compétence les sujets les plus divers, aussi bien les questions militaires ou juridiques, que les questions d'histoire ou d'enseignement. Il a d'avance ainsi tous les matériaux nécessaires ; il saura vite les mettre à leur place dans la discussion, suivant un plan simple et méthodique, comme il convient aux vrais orateurs.

Veut-on un exemple de cette belle simplicité dans l'ordonnance générale des discours ? — Qu'on relise l'oraison de l'amiral Courbet, prononcée dans l'église d'Abbeville le 1er septembre 1885.

D'ailleurs la parole de Mgr Freppel vibre encore sur la page ; son éloquence, faite d'idées et de sentiments vrais, survit aux sons physiques des mots et

ne s'éteint pas avec la voix, comme ces fausses éloquences, toutes matérielles, qui n'ont d'existence que par la sonorité de l'organe et l'originalité du geste.

Qu'on relise donc cette oraison funèbre. Quel ordre ! quelle admirable simplicité !

L'orateur prend pour texte ce verset du psaume CVI : *Confiteantur Domino qui descendunt mare in navibus, facientes operationem in aquis magnis.*

C'est parce que, conformément au précepte du Psalmiste, Courbet a loué Dieu, que l'Eglise loue aujourd'hui Courbet, la société civile étant d'ailleurs impuissante à proportionner la reconnaissance au mérite.

L'orateur félicite Abbeville de posséder ainsi la tombe comme le berceau de l'illustre marin, et il termine son exorde en indiquant à tous l'enseignement donné par la vie de Courbet : Les générations futures viendront apprendre auprès de ce dépôt précieux comment on peut devenir un grand serviteur du pays sans cesser d'être un fils dévoué de l'Eglise, et par quel lien la religion et le patriotisme s'unissent dans une âme d'élite pour l'élever à la hauteur du héros chrétien."

Cette alliance intime du patriotisme et de la religion, il va nous la montrer dans Courbet à chaque heure, pour ainsi dire, de son existence.

Dieu et la France, voilà la synthèse de la vie de Courbet. Mgr Freppel va passer à l'analyse et il y procède de la façon la plus naturelle, c'est-à-dire, en suivant l'ordre chronologique.

De cette vie, il fait deux parts. La

première période, c'est la période de formation, l'enfance et la jeunesse, la famille, le collège, l'apprentissage du soldat et du marin. C'est qu'il sait bien, l'illustre orateur, l'ancien professeur, que pour expliquer l'homme fait il faut regarder le jeune homme. Et il nous montre Courbet naissant d'une famille chrétienne, en pleine restauration politique et religieuse, — puis élève au petit séminaire de Saint-Riquier et surmontant par la religion et l'amour de la famille, par une ferme résolution, les velléités d'indépendance qui avaient pu se faire jour dans son esprit. Il le suit à l'école Polytechnique et sur le pont du Richelieu et du Solférino, toujours travailleur, toujours chrétien, reposant son esprit positif et mathématique dans la certitude de la religion.

Après la préparation, la mise en œuvre ; et, dans cette seconde partie, après avoir rappelé la mission assignée à la France et la nécessité actuelle, pour les peuples de l'Europe, de planter des jalons sur la future carte du globe, Mgr Freppel retrouve Courbet gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, moralisant les condamnés, pacifiant l'île, mais donnant sa démission, quand on veut expulser les Pères Maristes, tant, pour lui, la religion était la base de toute colonisation. — Mais la France a besoin de Courbet, et voici les rapides campagnes de l'Annam et du Tonkin, Thuan-An enlevé d'assaut, l'entrée de la rivière de Hué forcée, l'Annam soumis ; puis la prise de Sontay et de Bac-Ninh... On rappelle l'amiral à bord du Bayard : ce sera pour être victorieux sur mer après l'avoir été sur terre ; ce sera pour faire le coup

d'audace de Fou-Tchéou et conquérir les Pescadores.

Sa tâche était remplie : il ne restait plus au pèlerin de Sainte-Anne d'Auray, au donateur de l'Église du vœu national à Montmartre, qu'à mourir pieusement, et c'est ainsi qu'il s'en va, pleuré de la France entière.

“ Grand Dieu ! s'écrie Mgr Freppel et c'est sa péroraison, grand Dieu ! qui depuis l'origine de la France n'avez cessé de proportionner vos grâces à sa mission et qui pour manifester sur elle vos desseins de miséricorde, avez, aux plus mauvais jours de son histoire, fait germer l'héroïsme militaire avec la sainteté jusque dans le cœur d'une pauvre fille des champs, Dieu de Godefroy de Bouillon, de Saint Louis et de Jeanne d'Arc, suscitez parmi nous des serviteurs du pays qui soient en même temps des fils dévoués de l'Église, des hommes en qui la religion et le patriotisme s'unissent comme dans l'amiral Courbet, pour élever leur âme à la hauteur du devoir. Ajoutez à ce patrimoine d'honneur que les siècles nous ont légué, en ramenant parmi nous ce qui fait la force d'une nation, les grands cœurs et les grands caractères. Tout ce qui profite à la France tourne au bien de l'Église, car, entre l'une et l'autre, il y a des liens d'amour qui ne se rompent jamais. ”

C'est ainsi que péroraison, exorde, développements, tout converge autour de l'idée-mère du discours.

Le style de Mgr Freppel est d'une correction absolue ; les pensées, belles, bien coordonnées, exprimées avec précision et clarté ; la phrase se déroule, assez souvent sous forme de période, avec

quelque chose de didactique, qui ne lui enlève rien de son énergie et de son ampleur. La langue garde l'empreinte du XVIIe siècle, avec une nuance moderne dans le tour et dans l'expression.

L'orateur a l'organe sonore, la diction très nette, plutôt lente que rapide, les pauses bien faites, les syllabes très accentuées : on ne perd rien de ce qu'il dit. Le geste est noble et large, assez sobre.

Tel est Mgr Freppel dans la chaire d'une cathédrale ; tel, ou à peu près, il est à la tribune de la Chambre. Qu'une interruption surgisse : si elle est en dehors de son sujet, il y répond immédiatement, parfois par un bon mot. Ainsi, il n'y a pas longtemps, on discutait le budget des cultes et je ne sais quel plaisantin de la gauche crut faire acte d'esprit en visant que le palais épiscopal d'Angers avait huit cuisines ! — " Si vous voulez venir dîner chez moi, répliqua Mgr Freppel, vous verrez qu'il n'y a qu'une cuisine. " Et les rieurs passaient de son côté.

L'interruption rentre-t-elle dans le sujet : alors Mgr Freppel la classe à sa place logique, et, tout à l'heure, quand l'ordre de sa discussion l'amènera au point particulier auquel se rattache cette interruption, il y répondra sans désorganiser ainsi l'ordonnance générale.

Tels sont, esquissés à grands traits, les caractères principaux de l'un des esprits les plus remarquables et les plus universels de ce siècle.

" Dieu nous ordonne de combattre et non pas de vaincre ", s'écriait récem-

ment Mgr Freppel, s'adressant à la jeunesse catholique et, d'un mot, lui donnant le secret du triomphe ou la consolation dans la défaite.

Nul plus que Mgr Freppel n'avait qualité pour parler ainsi, car nul moins que lui ne s'est épargné au bon combat. Il a soutenu la lutte aussi bien sur le terrain de l'histoire et de la philosophie que sur le terrain de la vie publique et partout avec un égal succès. Les adversaires s'appellent là Renan, ici Paul Bert et Ferry, et les uns et les autres ont connu la puissance de sa dialectique et la merveilleuse étendue d'une science jamais en défaut.

CHARLES B...

VIRGULE

(Pour l'Étudiant.)

Que diriez-vous d'un homme qui parlerait *recto tono* ; qui ne suspendrait pas le moins le discours ; qui ne couperait sa phrase nulle part, et qui roulerait les paroles, les unes après les autres, comme l'eau qui coule d'un robinet ?

Hé ! mordine ! il ne ferait pas pire que les auteurs de la plupart des phrases que nous lisons dans les journaux et dans les livres ! A travers ces productions, la virgule se plante partout, excepté là où elle est nécessaire. Pourquoi ne pas la supprimer ? Du moment où personne ne semble reconnaître son utilité, ne nous en servons plus ; c'est logique il me semble.

Pourtant, elle est utile, et très utile ! C'est la virgule qui donne le ton au langage écrit. Elle suspend la parole — non le sens, remarquez-le bien. Son accent, car elle est un accent, ou plutôt une accentua-

tion, estompe la ligne des mots, la fait se courber ou se relever, selon le besoin. La virgule espace les nuances de la pensée. Par son moyen, il est possible de se maintenir dans une certaine couleur, toute en forçant ou en adoucissant les teintes. Lisez à haute voix, vous comprendrez le rôle de la virgule. Elle est comme un doigt indicateur qui vous montre le chemin et vous empêche de vous fourvoyer dans une multitude de sentiers situés à droite et à gauche de la bonne route.

Son mauvais emploi désarçonne le lecteur. Il butte sur des passages d'ailleurs assez unis, mais coupés tout à coup sans que l'on sache pourquoi.

La virgule doit être placée là où le sens de la phrase exige un changement d'expression, et là où le lecteur demande à respirer.

Le chêne un jour dit au roseau.

Il faut écrire :

Le chêne, un jour, dit au roseau.

Le sens exige deux virgules dans ce vers. Si vous récitez, les deux virgules deviennent nécessaires, car vous ne pouvez pas dire : « Le chêne un jour... »

« Un jour » formant une phrase incidente, on sépare celle-ci au moyen de virgules. Quand on récite, ces virgules nous aident à rendre le sens plus intelligiblement.

Enfin, méditez là-dessus et revoyez les auteurs soigneux. Tant que vous ne mettez pas la virgule à sa place dans vos écrits, le lecteur vous trouvera incommode — mais sans savoir pourquoi.

BENJAMIN SULTE.

REQUIESCANT IN PACE

Rév. M. Monjeau, curé de St-Remi; Rév. M. M. Gaisse, curé de St-Sulpice; Rév. M. Lamarque, curé de St-Bruno; Rév. M. Gravel, curé de St-Benoît; Rév. Luc Désilets, v.-f. curé du Cap de la Magdeleine; Rév. M. Bayle, ex-sup. de St-Sulpice de Montréal.

Ces dignes prêtres ont été l'honneur du clergé au Canada.

Le vrai et le faux en matière d'instruction et d'éducation

Traduction libre de l'anglais par P. A. B.

DE LA CULTURE DE LA MÉMOIRE CHEZ LES ENFANTS

Les organes chez les enfants sont aptes à recevoir de vives impressions. C'est dans la vivacité de l'impression que réside le secret de la bonne mémoire.

Donnez à l'enfant des leçons *aisées, courtes, intéressantes*. Faites en sorte qu'il apprenne, chaque jour, quelque chose de beau et d'utile. Tenez à ce qu'il répète exactement sa leçon. De la sorte vous le mettez sur la voie; ce n'est, si l'on veut, qu'un pas, mais un pas dans le bon sens. Du reste, on le sait, bien commencer une chose, c'est l'avoir faite à moitié.

Que de personnes ne peuvent lire à haute voix parce que ne pouvant retenir que quelques mots à la fois, elles sont dans la nécessité de couper misérablement leurs phrases. La cause? Ces personnes n'ont pas eu l'avantage d'être exercées comme nous l'avons indiqué plus haut. Neuf sur dix des bons lecteurs ont su lire avant l'âge de douze ans. Passé douze ans les cellules du cerveau se durcissent et leur travail ne se fait plus que lentement et péniblement. Cette règle, assurément, souffre des exceptions, mais ces exceptions qui sont le fait d'un talent spécial, ne font que confirmer la règle.

Ceci posé :

Certains professeurs et instituteurs ne mettent-ils pas trop de côté le *mot-à-mot*? Ne laissent-ils pas s'introduire une foule de défauts dans la récitation? Ne visent-ils pas plus à la longueur qu'à la perfection de la récitation?

Assez souvent on a le tort de demander à l'enfant lent et lourd autant qu'à celui qui

se distingue par sa perspicacité. Ne sait-on pas que le premier, ménagé et bien dirigé, devancera peut-être un jour son heureux rival ?

La faute dans laquelle on tombe plus communément c'est de cultiver la mémoire des enfants d'une manière trop aride. On n'explique pas à l'avance la leçon, ce qui lui enlève une partie de son intérêt. Faisons voir à l'enfant l'enchaînement qui règne entre les diverses parties de sa leçon, les ressemblances ou les dissemblances qu'il y a entre les idées. Surtout n'allons point en temps d'examen surcharger la mémoire. En deux mots que le travail de la mémoire ne soit jamais un fardeau pour l'enfant.

R. P. DRUMMOND, S. J.

Essais de conciliation entre la Bible et la Science.

(Pour l'Étudiant.)

ARTICLE PREMIER

COSMOGONIE MOSAÏQUE & SCIENTIFIQUE

II

Exposé et appréciations des différents systèmes d'interprétation.

40 INTERPRÉTATION RITUALISTE OU LITURGIQUE.

Enfin, examinons brièvement une autre interprétation, proposée naguère par un illustre évêque anglais catholique, Mgr Clifford, évêque de Clifton (Dublin Review, avril 1881). Nous lui donnons ce nom, qu'elle semble mériter. Nous pourrions assurément la négliger, vu son caractère fantasque et le peu de crédit qu'elle a obtenu. Mais soyons généreux !

Mgr Clifford fait d'abord remarquer que le 1er chap. Génésiaque est un poème. En cela il a raison, et le savant P. Cornély, S. J. l'a reconnu hautement. Tous les critiques, tous les amateurs du beau, ont proclamé la haute poésie de ce morceau, ce caractère poétique, déjà bien sensible dans nos traductions, est surtout évident dans l'original : le parallélisme, forme essentielle de la poésie hébraïque, et la division en strophes y est assez claire.

Mais voici où Mgr Clifford est original. Ce poème est purement liturgique. Il n'est aucunement historique et ne raconte point comment s'est effectuée la création. Il invite seulement le peuple Juif à consacrer au Seigneur chacun des jours de la semaine, en faisant la commémoration d'une des grandes œuvres de la Création, à peu près comme on le voit dans les hymnes fériales de notre Bréviaire. Cela reviendrait à dire, p. ex. : Mes frères, le premier jour de la semaine, célébrons le Seigneur, qui donna naissance à la lumière ; le 2e jour, commémorons la Toute-puissance, formant les mers et la terre continentale, le ciel, etc. !

Le docte évêque croyait ainsi enlever au début génésiaque, non-seulement la réalité, mais même l'apparence et la possibilité d'un conflit avec la science. L'un s'occupe exclusivement d'un cérémonial liturgique ; l'autre raconte l'origine de la terre et de ses vicissitudes ; la géologie décrit la création, telle qu'elle s'est effectuée dans le temps ; Moïse la célèbre, telle qu'elle se commémore dans la synagogue. Le champ est donc différent : dès lors nulle rencontre, nul heurt n'est possible.

Mais ce système est absolument condamnable. De ce que le récit génésiaque est poétique, est-ce une raison de lui enlever son caractère historique ? N'est-ce pas faire injure à la poésie, que de lui interdire les champs de l'histoire ? Elle sait butiner dans le domaine des faits, comme dans les parterres de l'imagination. Or le caractère historique de l'Hexaméron est indéniable. Il s'impose tellement, que si on osait l'ébranler par le doute ou le saper par la négation, alors la réalité historique de toute la Bible, dont il est le prélude, est du même coup compromise.

Il y aurait encore beaucoup à dire contre le système de l'évêque de Clifton. Mais une plus ample réfutation serait superflue : car les premiers honneurs que sa thèse a reçus, ont été les honneurs funèbres de l'enterrement !

UN OBLAT DE M. I.
S. T. D.

NE TUTOYEZ PAS VOS PARENTS

(Pour l'Étudiant.)

Oscar veut convertir René au langage du respect.

II

Oscar.—Que veux-tu, c'est là un des legs d'une école tristement célèbre. Cette coutume remonte au temps de la révolution française. Or, soit dit en passant, cette

date de sinistre augure devrait suffire déjà, ce me semble, pour que les enfants bien nés eussent singulièrement à cœur de ne garder rien de commun avec elle.

René.— Et comment se fait-il donc que le tutoiement des parents doive son origine à 89 ? Quelques détails à ce sujet ne seraient peut-être pas sans intérêt.

Oscar.— Puisque tu désires des détails, écoute, en voici quelques-uns. Dans son aveugle passion pour l'égalité, la Révolution voulait à tout prix niveler toutes les conditions et par suite détruire toute espèce d'hierarchie. Or, voulant au moins procéder selon les règles de la bonne logique dans son œuvre de démolition, que fit-elle ? Elle attaqua de front le génie de notre belle langue française et décréta impérieusement le tutoiement universel. L'orage une fois passé, l'invincible nature se réveilla il est vrai ; le génie de la langue réclama ses droits ; le pronom *vous* employé au singulier comme signe de déférence ayant cessé d'être interdit sous peine de mort, fut remis en honneur. Mais, par une incroyable inconséquence, ce signe de déférence, dans un grand nombre de familles ne fut pas rendu à ceux qui le méritaient en première ligne, au père et à la mère.

Certains ouvrages continuèrent à propager cette mode insolite que signalait en la réprouvant, dès l'an 1800, l'auteur d'un remarquable discours préliminaire mis en tête d'une nouvelle édition de « l'Éducation des filles » par Fénelon, M. l'abbé Vauxelle.

« Les premières mères, dit-il, qui s'avisèrent de se laisser tutoyer par leurs enfants furent quelques femmes très vaines, qui crurent se distinguer par une singularité aimable. Leur exemple fut suivi par une foule d'autres plus passionnées que vraiment tendres pour leurs enfants, et par quelques pères plus complaisants que sages. Elles rêvèrent que le secret d'être

toujours aimées par ces êtres si chers était trouvé ; que la familiarité établirait la confiance et n'amènerait point l'indépendance et le mépris ; que les enfants allaient être toujours contents, et les mères toujours embrassées et applaudies..... » Voilà mon cher René, de quelle manière commença et se répandit l'usage de tutoyer les parents. Cependant, je dois ajouter que cette coutume n'eut pas le même accueil dans toutes les parties de la mère-patrie. Et la raison de ce fait se trouve dans les efforts persévérants de plusieurs membres distingués du clergé, qui combattirent la nouveauté du tutoiement avec une grande persistance.

René. — Ami, tu as vaincu. A l'avenir, je ne dirai point *tu*, mais *vous*.

MENTOR.

Montréal.

PETITE MATHÉMATIQUE

(Pour l'Étudiant.)

REMARQUES SUR DIVERSES PROPOSITIONS DU 1^{er} LIVRE D'EUCLIDE.

Propositions XXVIII et XXIX.

La même figure (1), les mêmes définitions et axiomes ayant trait aux quantités égales font voir aussi et sans la nécessité d'une démonstration formelle à cet effet la vérité des propositions XXVIII et XXIX du même géomètre, dont la première constate que *si une ligne droite GH tombant sur deux autres lignes droites AB, CD fait l'angle extérieur GEB égal à l'angle correspondant intérieur du même côté BEF, EFD égaux ensemble à deux angles droits, les deux lignes droites AB, CB, sont parallèles entre elles.*

En effet puisque $GEB = EFD$, les angles sont de la catégorie de ceux qu'on est convenu de définir *angles correspondants*,

(1) Voir page 116. La lettre *g* est quelque peu confuse.

et il en résulte le parallélisme des deux lignes.

En second lieu puisque d'après l'énoncé les angles BEF, EFD valent ensemble deux angles droits et comme les angles adjacents BEP, BEG = EFD car pour que une quantité fasse avec chacune de deux autres quantités des quantités égales, il faut que ces deux quantités soient égales, cela veut dire que BE, DE sont également inclinées sur GH, c'est-à-dire sont parallèles.

La proposition XXIX énonce l'inverse de la précédente ou que *si une ligne droite, GH tombe sur deux droites parallèles AE, CD, elle fait les angles alternes égaux entre eux et l'angle extérieur égal à l'angle intérieur opposé du même côté ; et aussi les deux angles intérieurs du même côté égaux ensemble à deux angles droits.*

Et en effet puisque AB, CD sont parallèles l'inclinaison de GH est la même pour chacune d'elles, donc etc.

CHS BAILLAIRGÉ.

COLLEGIANA NOVA

Au Collège de L'Assomption, des appareils de sauvetage ont été mis à chaque étage. Les élèves sont au nombre de 260.

On a fait des améliorations matérielles plus ou moins considérables, dans plusieurs de nos collèges.

Le Collège de St-Hyacinthe et le Collège de L'Assomption ont reçus chacun, un legs considérable, le 1er, du Rév. M. Lamarche, curé de St-Bruno, le 2e, du Rév. M. Caisse, ancien curé de St-Sulpice.

La rentrée des élèves au Collège Bourget est plus considérable que d'habitude.

Le Collège Joliette compte 290 élèves.

L'Ecole Industrielle de Joliette est en voie de progrès, 41 élèves.

Joliettensia.

Enfin nous avons laissé les vieux murs, les cloisons vermoulues et les planchers montagnueux. Le nouveau collège n'est pas encore complètement terminé, il Pest assez cependant pour nous loger confortablement. Le luxe, c'est

peu de chose, l'utile, c'est tout. Nous avons l'utile : grands appartements bien éclairés, larges et bons escaliers, chambres de bains, sonnerie électrique, larges corridors. Demain, nous aurons sans doute aussi la lumière électrique.

Les divers corps de bâtisse qui composent le collège formeraient un édifice qui aurait 347 pieds de longueur, 45 de largeur et 50 de hauteur. La tour centrale, surmontée de la statue du S.-Cœur, s'élève à 130 pieds. Lorsque les frontons des fenêtres seront posés, la façade présentera certainement un beau coup d'œil.

Merci et reconnaissance aux généreux donateurs.

La rédaction de l'Étudiant se joint aux amis de l'Institut de Saint Viateur, pour présenter ses félicitations les plus sincères et ses meilleurs vœux au R. P. Gonnet, supérieur général de l'Institut, à l'occasion de ses noces d'or de vie religieuse.

Le R. P. Lajoie est arrivé à Yourles (France) après une heureuse traversée. Sa visite au Canada lui a laissé les plus favorables impressions. Dieu lui conservera sans doute la vie et la santé afin qu'il puisse un jour faire une seconde visite à ses frères et amis du Canada.

F. A. B.

PUBLICATIONS REÇUES

Annuaire du Séminaire de Chicoutimi pour 1887-88;
Annuaire du Collège de Lévis pour 1887-88.
" " " L'Assomption " " "
" " " Joliette " " "

PHILOSOPHIE

M. VACHEROT ET L'ABBÉ E. BLANC

Faux et vrai spiritualisme.

M. Vacherot est un ancien professeur de philosophie de l'Ecole normale, à Paris. Il remplace Cousin à l'Académie des sciences morales et politiques. *L'Histoire critique de l'école d'Alexandrie* est son principal ouvrage. Citons parmi ses autres travaux : *Ecole sensualiste ; Ecole écossaise ; la Métaphysique et la Science ; la Religion ; la Science et la Conscience*, etc. etc.

Il a tout d'abord pour adversaire l'abbé Gratry, aumônier de l'École normale. Lisons de ce dernier « l'Étude sur la Sophistique contemporaine. »

M. Vacherot est en général de l'école philosophique de Victor Cousin.

Il s'en sépare cependant sur le point le plus important. Cousin dit dans sa préface du *Vrai*, du *Beau* et du *Bien* : « Notre vraie doctrine, notre vrai drapeau est le spiritualisme... Elle enseigne la spiritualité de l'âme, la liberté, l'obligation morale... et, par delà les limites de ce monde, elle montre un Dieu auteur et type de l'humanité, qui, après l'avoir faite évidemment pour une fin excellente, ne l'abandonnera pas dans le développement mystérieux de sa destinée. »

M. Vacherot après les travaux mentionnés publie une espèce de « testament philosophique, » le *Nouveau spiritualisme* (1884.) C'est un résumé de toutes ses études philosophiques. Il y a là du bon et du mauvais. Le Laid tient une large place à côté du Beau. En lisant cet ouvrage on admire et on déplore à la fois.

Cousin tient au Spiritualisme, M. Vacherot tient au Spiritualisme. — M. Vacherot tient également à l'obligation morale et il défend la métaphysique contre les positivistes.

Cousin tient à l'existence d'un Dieu réel et personnel, M. Vacherot se sépare du maître sur ce point. Cette théodicée ne lui convient pas.

Qui va défendre les droits de la vérité outragée ?

Ce sera l'abbé Elie Blanc, professeur de philosophie aux Facultés catholiques de Lyon. Les jeunes étudiants feront bien de se familiariser avec ce nom. M. Elie Blanc est un philosophe vraiment digne de ce nom. A la sûreté de la doctrine il joint de plus le talent littéraire qui rend agréable la lecture de ses travaux phi-

losophiques (1). M. Blanc n'est pas un simple et froid écho philosophique. Il est pétri de philosophie, ce qui veut dire qu'il pense par lui-même et qu'après avoir été canal comme tous ceux qui commencent il est devenu réservoir, ce qui est le fait d'un bien petit nombre.

Nous avons entre les mains un volume intitulé : *Un Spiritualisme sans Dieu* — « Examen de la philosophie de M. Vacherot. » — Cet ouvrage a pour auteur M. Elie Blanc. Cette réfutation a paru tout d'abord dans *La Controverse et le Contemporain*.

Tout élève qui a parcouru le cycle ordinaire des études philosophiques lira ce volume avec un immense profit. Il y repassera sa philosophie sous une forme ou sous une autre et il assistera à une partie contemporaine de l'histoire de la philosophie.

Elie Blanc rend justice à M. Vacherot, dans toutes les occasions. Il fait ressortir ce qu'il y a de beau et de vrai dans l'œuvre du libre-penseur, mais lorsqu'il fait fausse route, il lui fait voir à la lumière de la vraie philosophie qu'il a déserté le chemin de Vérité, qu'il se fourvoie et que n'admettant pas entre autres choses l'existence d'un Dieu réel et personnel, il devra, pour être logique *renoncer à son spiritualisme* : « parce qu'il n'y a pas d'esprit sans le Père des esprits ! »

Comment M. Vacherot en est-il venu à une aussi fausse conclusion ? Par le fait d'une confusion. M. Vacherot confond l'être de la logique et l'être de l'ontologie avec l'Être de la théodicée. C'est ce qu'Elie Blanc fait très bien ressortir par une analyse qui est sans réplique.

La jeunesse studieuse voit ici de quelle importance sont les thèses de l'ontologie relatives aux universaux.

(1) Nous avons déjà recommandé son *Dictionnaire logique de la langue française*. Nous avons aussi parlé de *Une leçon de philosophie tirée du langage*.

Le dieu de M. Vacherot n'étant pas Dieu, son spiritualisme n'est pas le spiritualisme :

Le spiritualisme, c'est-à-dire cette doctrine psychologique qui élève la raison au-dessus des sens et lui promet la même immortalité qu'à son objet qui est immuable, implique nécessairement l'existence d'un Dieu digne de ce nom.

Si Dieu n'existe pas, si l'Être des êtres, l'absolu par essence, n'est qu'une idée éphémère de notre esprit, ou tout au plus une réalité vague et inconsciente qui prend toutes les formes dans la nature, comment les concepts du vrai, du beau, du bien moral et, par là même, du devoir, répondraient-ils à un objet absolu? Ôté le vrai subsistant, que devient la vérité dont s'éclaire notre intelligence? Ôté le bien subsistant, que devient celui qui attire sans cesse notre volonté? Il n'y a pas de loi morale sans un législateur suprême, et le devoir ne se conçoit pas sans un premier droit vivant.

Les vérités psychologiques ne sont pas moins compromises que les vérités métaphysiques et morales. Car, si l'absolu disparaît du champ de nos spéculations, s'il ne nous est plus permis de l'atteindre, même aux heures trop rares où notre esprit croit s'élever au-dessus de tout ce qui est sensible et contempler ce qui ne passe pas, quelle raison nous reste-t-il de supposer en nous une faculté distincte des sens? Si l'absolu n'est pas, pourquoi aurions-nous la faculté de le découvrir, de l'atteindre, de le connaître? Or, cette faculté, c'est précisément l'intelligence ou la raison, qui distingue l'homme.

Voilà qui est vrai et bien dit.

Merci à l'auteur pour l'envoi d'un exemplaire.

F. A. B.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

(Pour l'Étudiant.)

CHRONIQUES CANADIENNES : *Humours et caprices*, par ARTHUR BUIES. — Edition nouvelle.

1er vol. in-8 de 446 pages, — chez Granger et Frères, 1699, rue Notre-Dame, Montréal. — Prix 75 centins.

Ces magnifiques chroniques datent de 1871 et ont été rééditées après treize années non pas d'oubli; mais d'éparpillement çà et là, dans les journaux et les revues. Condensées en recueil, ces fantaisies littéraires forment au-

jourd'hui une brillante série de lectures. De la verve! ces pages en débordent.

Sans discuter le fonds des ouvrages de cet auteur, il n'est rien d'exagéré de dire que le style de ce livre est sans comparaison. En effet c'est l'originalité qui distingue au plus haut degré les écrits de M. Buies. Cet écrivain a un genre particulier de tourner une phrase en tous sens et toujours en épurant l'expression.

M. A. Buies est un véritable styliste ou un maître dans l'art d'écrire. Cela ne l'empêche pas d'être un profond observateur, voire un penseur sérieux pouvant mettre au jour des travaux pratiques comme *Le Saguenay et la Vallée du Lac St-Jean*.

Dans ces chroniques dont le caractère est d'ordinaire léger, nous remarquons également des articles solides tels que cinq causeries dédiées à la *Minerve*, au printemps de 1872.

Le livre commence par une chronique générale dont Québec est le sujet principal.

Là où l'écrivain se révèle, c'est dans le genre descriptif et narratif. On ne peut faire autrement que d'admirer comme des modèles les écrits intitulés : *Cacouna, Souvenir du Saguenay, Tadoussac, A la Malbaie, Voyage dans le Golfe, A la campagne, Le lac St-Jean*.

Le style est toujours élevé, toujours brillant.

Il est facile d'y voir que cette plume a toujours la bride sur le cou, suivant une expression pittoresque. Ces chroniques pour être écrites *currente calamo* n'en sont que plus vives, que plus attrayantes. Le lecteur ne s'en lasse pas; loin de là c'est pour ainsi dire un enivrement graduel que l'on éprouve, surtout dans les descriptions en y goûtant la poésie d'un paysage accidenté, d'une rivière aux méandres capricieux, d'une montagne aux flancs verdoyants, d'un promontoire, d'une cascade, d'un vallon, d'une colline, d'un rocher, d'une falaise, d'un bocage, d'un pré, le tout au milieu d'une campagne à larges horizons et à l'atmosphère remplie de parfums et d'échos.

Il est à espérer que ce premier volume des chroniques de M. A. Buies sera suivi bientôt d'un deuxième volume.

J. H. CHARLAND.

« L'honorable J. A. Chapleau. — Sa biographie suivie de ses principaux discours, manifestes, etc., publiés depuis son entrée au parlement en 1867. » Montréal, *Eusèbe Senécal et fils, imprimeurs-éditeurs*. Propriété de M.M. Granger et Frères, libraires, 1699, rue Notre-Dame, Montréal. L'exemplaire \$5.00.

Tel est le titre d'un joli volume tant par la forme que par le fond. Nous ajouterons que c'est un des rares ouvrages qui ne voient le jour qu'à de rares intervalles. En Canada, du

moins dans notre province de Québec c'est la seule œuvre de ce genre dont on ait fait la publication. Elle restera aussi comme le modèle par excellence de l'art oratoire dans notre pays. À l'exemple de certaines nations de l'antiquité comme la Grèce qui a laissé à la postérité les monuments d'éloquence d'un Périclès ou d'un Démosthènes, le Canada pourra léguer à la littérature nationale un monument dans ce volume de philippiques et d'allocutions.

Les discours qui captivent d'abord l'attention sont ceux qui ont été prononcés au début de la carrière de l'orateur.

Plusieurs discours de date éloignée et qui semblaient à jamais enfouis dans le gouffre du passé sont réédités dans ce livre.

Les premiers efforts oratoires de l'honorable J. A. Chapleau y sont consignés. Ces débuts comparés aux discours ultérieurs révèlent également combien le talent chez l'auteur s'est soutenu brillant et fécond à travers les ans, dans la verdeur de la jeunesse comme dans l'épanouissement de l'âge mûr.

Il n'est pas de sujet que l'orateur n'ait traité surtout en politique.

Cette excellente compilation nous le montre par ses titres variés :

1. Discours prononcé le 30 décembre 1867 dans l'assemblée législative de Québec, en proposant les résolutions à l'adresse en réponse au discours du trône. — 2. Discours sur la papauté, prononcé à l'occasion du départ des zouaves pontificaux pour Rome, en février 1868. — 3. "Les Girondins," conférence faite à Montréal, le 7 mai 1868. — 4. Discours prononcé en faveur de l'abolition du double-mandat, dans l'assemblée législative de Québec, le 3 décembre 1870. — 5. Discours prononcé à St-Jérôme, le 15 février 1872 devant une assemblée convoquée au sujet du "Chemin de fer de colonisation du nord." — 6. Discours prononcé à Montréal, le 19 novembre 1874, en réponse à une adresse présentée à l'honorable J. A. Chapleau, à son retour de Winnipeg où il était allé défendre M. Lépine. — 7. Discours sur l'affaire des Tanneries, prononcé en novembre 1874, dans l'assemblée législative de Québec. — 8. Discours prononcé en décembre 1874 dans l'assemblée législative de Québec, lors des débats sur la politique des chemins de fer. — 9. Discours prononcé à l'assemblée de Ste-Croix, le 6 juin 1875. — 10. Discours prononcé à une assemblée tenue à Lévis, le 10 mars 1878 pour protester contre le coup d'État Letellier. — 11. Discours prononcé à Lévis, le 1er novembre 1878 définissant le programme du gouvernement (Extraits). — 12. Discours prononcé au concert du Club Cartier, à Montréal, le 3 décembre 1880. — 13. Discours prononcé le 8 janvier 1881, au banquet donné à l'honorable J. A. Chapleau, par le "Junior Conservative Club" de Montréal. — 14. Dis-

cours programme prononcé à Ste-Thérèse le 3 novembre 1881, à l'ouverture de la campagne électorale terminée le 2 décembre 1881. — 15. Discours prononcé dans l'assemblée législative de Québec, en proposant la vente du chemin de fer Québec, Montréal, Ottawa et Occidental, pendant les séances des 27 et 28 mars 1882. — 16. Manifeste aux électeurs du comté de Terrebonne, le 2 août 1882. — 17. Discours prononcé à Montréal le 25 juin 1883, au concert organisé en faveur du révérend M. Labelle, pour la colonisation. — 18. Discours prononcé aux Communes du Canada, dans la séance du 12 avril 1884, sur la question des subventions aux chemins de fer et des réclamations de la province de Québec. — 19. Discours prononcé au banquet de la Saint-Jean-Baptiste à Montréal, le 26 juin 1884. — 20. Discours prononcé à Toronto, le 20 décembre 1884 lors de la célébration du 40e anniversaire de l'entrée de sir John A. Macdonald dans la politique. — 21. Discours prononcé à Montréal le 13 janvier, 1885, à l'arrivée de Sir John A. Macdonald, lors de la célébration du 40e anniversaire de son entrée dans la politique. — 22. Discours prononcé à Montréal, le 14 janvier, 1885, au banquet donné à Sir John A. Macdonald, lors de la célébration du 40e anniversaire de son entrée dans la politique. — 23. Discours prononcé à l'appui des résolutions concernant le chemin de fer canadien du Pacifique, à la chambre des Communes, le 16 juin 1885. — 24. Lettre adressée aux canadiens-français, le 20 novembre 1885, sur la question Riel. — 25. Discours prononcé à la clôture des cours de l'Université Laval à Montréal, le 22 juin 1886. — 26. Manifeste aux électeurs du comté de Terrebonne à l'ouverture de la campagne électorale terminée le 22 juin 1887. — 27. Discours prononcé le 11 avril 1887, à l'hôtel Windsor, à Montréal, lors du banquet qui fut offert à l'hon. J. A. Chapleau par l'association conservatrice de Montréal.

Sous le rapport typographique, ce volume est d'une impression et d'un format de luxe. L'impression est faite sur papier-acier, laissant peu à désirer ainsi que la couverture dont le dos est gravé en lettres d'or.

Ce recueil comprend ainsi vingt-sept discours et forme un livre de près de 600 pages.

Au frontispice du volume est placé un portrait lithographié des mieux réussis de l'hon. J. A. Chapleau avec son autographe.

J. H. CHARLAND.

Nouveau Manuel de chants liturgiques, traduits en notation moderne, avec rythme précis suivis de 39 Motets en musique pour saluts, etc à l'usage des églises, des communautés religieuses, des collèges et des écoles, par l'abbé C

Bourduas, Ptre, maître de chapelle à la Cathédrale de Montréal.

Voici ce que Mgr l'Archevêque de Montréal dit dans sa circulaire N^o 93 :

Au dire de personnes compétentes, ce manuel est tout à fait digne d'éloges et rencontre un besoin, celui de mettre entre les mains des élèves des collèges, convents et maisons d'éducation un recueil de chants liturgiques assez complet pour permettre à tous de chanter aux dimanches et fêtes de l'année. Il convient aussi très bien dans toutes les églises paroissiales où l'on a des chœurs nombreux de chantres et d'enfants. L'auteur a eu la bonne et heureuse idée d'y faire entrer les prières du matin et du soir, les prières pendant la messe et autres.

Je souhaite que ce manuel trouve sa place dans toutes les maisons d'éducation du diocèse et dans les paroisses, où mis entre les mains des enfants de chœur et des chantres, il contribuera pour beaucoup à répandre la bonne notion et exécution du plain-chant et à relever les cérémonies sacrées.

Accompagnement du Nouveau Manuel de chants liturgiques, par R. Oct. Pelletier, organiste à la cathédrale de Montréal. Prix : broché \$5.00 ; relié \$5.50.

M. Pelletier est trop avantageusement connu dans le monde musical pour que nous insistions sur la valeur de cet ouvrage, qui est du reste le complément presque nécessaire du "Nouveau Manuel" dont il est fait plus haut mention. Le nom de l'auteur de "l'Accompagnement" dit Mgr Fabre dans sa circulaire N^o 93, est une recommandation suffisante, sans qu'il soit nécessaire d'insister sur l'utilité et le mérite de cet ouvrage.

F. A. B.

OTTAWA

II

ÉDIFICES PUBLICS (suite)

Voici la colossale bâtisse du Parlement et du Sénat, en style gothique.

Cette bâtisse est assise sur une colline élevée, dont la base est baignée par les eaux de la rivière Outaouais.

Du sommet de la haute Tour centrale, qui couronne l'édifice, la vue s'étend au loin, et elle embrasse un panorama vraiment féérique. C'est alors qu'apparaissent toutes ces grandes scènes de la nature qui s'étalent jusqu'à l'horizon.

Ce fut au mois de septembre 1860 que fut

posée solennellement la pierre angulaire de cet édifice, par Son Altesse Royale, le Prince de Galles, durant la visite qu'il faisait alors dans les principales villes du Canada.

La position qu'occupent les diverses bâtisses du gouvernement forme une figure triangulaire d'un très bel effet.

Le Parlement couvre un terrain de 82,800 pieds superficiels, sur 575 pieds de profondeur, depuis la Tour centrale jusqu'en arrière de la Rotonde, qui est occupée par la Bibliothèque du Parlement. Cette Tour centrale a 180 pieds de hauteur, tandis que le reste de la bâtisse n'a que 40 pieds d'élévation.

Le terrain occupé par cette bâtisse est de 250 pieds de front sur 320 pieds de profondeur, formant une superficie de 42,000 pieds.

A l'est de cette imposante construction la vue s'étend sur le canal Rideau, avec ses seize écluses, sur le parc Dufferin, et sur la majeure partie de la basse-ville. Au fond du tableau apparaît le pittoresque village de New Edimburg, que domine la résidence de Son Excellence le Gouverneur-Général du Canada.

..

En traversant la belle pelouse verte du triangulaire, on arrive à la bâtisse de l'Ouest.

Cette bâtisse, semblable à l'autre quant au style, est assise sur le côté ouest de la colline faisant face à la rue Wellington. L'étendue de terrain qu'occupe cette construction est de 275 pieds de front sur 220 pieds de profondeur.

En arrière de l'édifice la vue embrasse une partie de la haute-ville, la chute des Chaudières, et la majeure partie de la petite ville de Hull, située sur le côté nord de la rivière, en face du Parlement.

Toutes ces bâtisses sont construites en pierre de sable (*cream colored postdam sandstone*), tirée des carrières de Nepean, à 15 milles d'Ottawa. Les colonnes, à l'intérieur du Parlement, sont en marbre poli, tiré des célèbres carrières d'Amphiprior et du Portage du Fort.

Deux magnifiques ponts réunissent ensemble la haute et la basse-ville, entre lesquels se trouve le Bureau de Poste. Le soubassement est occupé par le département des douanes, comme entrepôt de marchandises.

Ajoutons, pour terminer, que la ville renferme un superbe aqueduc, et que son organisation du feu est sans réplique ; qu'il y a pour tous les besoins des institutions charitables et de bienfaisance ; plusieurs journaux anglais et français sont publiés tous les jours, et la plus grande activité règne dans la ville, tant dans l'industrie que dans le commerce.

STANISLAS DRAPEAU.

HYGIENE UN NOUVEAU TRAITÉ

L'étude de l'hygiène fait en Canada des progrès marqués, cela, grâce aux efforts de plusieurs médecins distingués, tels que les docteurs I. Desroches, M. Beausoleil, S. Lachapelle, etc.

..

Nous avons entre les mains un "Manuel d'Hygiène" qui a pour auteur le docteur Séverin Lachapelle.

Ce manuel renferme un grand nombre de conseils utiles. Les élèves des classes avancées en retireront certainement beaucoup de profit. L'auteur a beaucoup travaillé et dit beaucoup en peu de mots. Les questions qui sont à la fin de chaque page contribueront à rendre plus facile l'étude de ce traité. Nos félicitations.

..

Nous avons dit que les élèves des classes avancées retireraient beaucoup de profit de l'étude du nouveau manuel, cet ouvrage, de fait, nous semble un peu long pour les enfants des écoles.

Du reste, le chemin se trouve tout tracé pour un livre plus élémentaire encore, s'il le faut.

La disposition des matières ne sera pas du goût de tous, chacun ayant son point de vue. Tout auteur doit s'attendre à ce genre de contradiction.

Une petite remarque en terminant. La leçon XVII, intitulée "hygiène morale" ou "hygiène de l'âme" devra subir des modifications, dans une seconde édition. Cela, parce qu'elle renferme plusieurs expressions qui n'ont pas l'exactitude requise. Il n'y a rien de chatouilleux comme la philosophie lorsque l'on entre sur son terrain sans avoir auparavant suffisamment cultivé son amitié. Sans doute que l'auteur ne veut point dire ce qu'il dit de fait, mais il ne lui est point libre de donner aux mots un sens différent de celui qui est consacré par la tradition philosophique.

"L'homme est tout âme." L'auteur veut-il dire par là que l'âme donne au corps d'être corps humain ? Si oui, nous sommes avec lui, mais son expression ne nous va guère.

"Le cerveau n'est que l'instrument de l'âme". S'il s'agit de la faculté de sentir, le corps est sujet au même titre que l'âme. Dans l'ordre intellectuel l'âme seule est principe tout en dépendant cependant objectivement de l'imagination et de la sensation extérieure.

"Sans âme... l'homme ne serait qu'une espèce particulière dans la famille nombreuse des animaux qui peuplent la terre". Même avec son âme l'homme est encore une espèce du genre animal, tant et si bien que la véritable définition de l'homme est : "animal raisonnable."

Evidemment l'auteur a pris le mot espèce dans un sens différent, mais qui lui en donne le droit dès qu'il entre sur le domaine de la philosophie ?

O philosophie, voilà de tes coups !

Si la volonté pouvait parler elle dirait que la "liberté" est une de ses "qualités", mais qu'elle-même doit toujours s'appeler "faculté", ce que l'auteur fait du reste en plusieurs endroits.

Les bons comptes font les bons amis. Au reste, lorsqu'un livre est bon c'est un devoir pour tous de le rendre meilleur encore dès que la chose est possible.

Le "Manuel d'Hygiène" se vend chez M^ll. Cadioux et Derome, cartonné, pour la modique somme de 25 centims ; nous allions dire "vingt-cinq sous" pour faire plaisir à Raoul de Tilly.

F. A. B.

MATHEMATIQUE

Si je monte tel escalier 2 marches par 2 marches, il m'en reste 1 ; si je monte 3 par 3, il m'en reste 2 ; si je monte 4 par 4, il m'en reste 3 ; 5 par 5, il m'en reste 4 ; 6 par 6, il m'en reste 5 ; 7 par 7, il ne m'en reste pas. Combien de marches dans cet escalier ?

SOLUTION

Je multiplie le nombre des marches par le reste et j'additionne les produits.

2	marches	par	2	reste	$1 \times 2 = 2$
3	"	"	3	"	$2 \times 3 = 6$
4	"	"	4	"	$3 \times 4 = 12$
5	"	"	5	"	$4 \times 5 = 20$
6	"	"	6	"	$5 \times 6 = 30$
7	"	"	7	"	0

On élève ce nombre au carré, ce qui fait 49.
Rép. 119.

qui se divisera par tous les nombres avec le reste voulu. Seule solution possible. — PANET.

SPECULATION

Geo. A. Romer,
BANKER AND BROKER

40 & 42 BROADWAY AND 51 NEW ST.,
New York City.

Stocks, Bonds, Grain, Provisions and
Petroleum

Bought, sold and Carried on Margin

P. S.— Send for explanatory pamphlet.